

NOTE AUX ENTREPRENEURS : En vertu de l'art. 14 du CODEX, le présent document sera porté à la connaissance du comité.  
NOTE AUX LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES : Conformément au RGIE vous êtes tenu : 1) de conserver ce procès-verbal dans le dossier de l'installation électrique. 2) de noter dans le dossier toute modification apportée à l'installation électrique. 3) de porter à la connaissance du Ministère des Affaires Economiques, direction « énergie électrique » tout accident survenu à des personnes, à imputer directement ou indirectement à la présence d'électricité.

Rapport n°: 03.1.09.1.103.796  
N° client société distributrice: ELECTRABEL  
N° compteur: 138.637  
Index I: 752.36.8 kWh  
Index II:

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



# PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE - DE CHANTIER D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / ~~visite de contrôle~~  
suivant : RGIE art. 270 / ~~RGIE art 271~~ / ~~RGIE art 276~~ / .....  
Complément au rapport n° .....  
Type d'installation : Nouvelle / ~~Extension~~ / ~~Modification~~ / ~~Provisoire~~ / ~~Existant~~ / ~~Renforcement~~ / ~~Scission du Comptage~~ / ~~Modification de tension d'alimentation~~  
Type de locaux : DOMESTIQUE  
Lieu d'inspection : Route Provinciale 26 1341 Court St Etienne  
Propriété de : .....  
Mandant : .....  
Installateur : .....  
TVA : ..... arte ID : ..... Délivré à : ..... Date : .....  
Inspecteur : DEURE Christian - 103 Date d'inspection : 04/09/03

## DESCRIPTION

Tension de service : ~~1x230V~~ 3 x 230 V 3N400V Protection max. : 3p 25A Commutateur; position : .....  
Protection principale : Disj. : 3p 25A - 10kA Interrupteur / sectionneur : .....  
Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : N05 nombre de conducteurs : 3x diamètre : 1.0 mm<sup>2</sup>  
Câble de raccordement au réseau : type de câble : NFB nombre de conducteurs : 4x diamètre : 1.0 mm<sup>2</sup>  
Réseau aérien / ~~Raccordement souterrain au réseau aérien~~ / Réseau souterrain - Fourreau: présent / ~~absent~~ - Plaque d'isolation: présente / ~~absente~~  
Electrode de terre : Type : ~~boucle/bânes~~ / ~~piquets~~ / ~~conducteurs horizontaux~~ Section : 16 mm<sup>2</sup> Résistance de dispersion : 14 Ω  
Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 14 Résistance d'isolement général : 50 MΩ  
Interrupteur différentiel : Général : 4p 40A/30mA-3kA-A-22.5kA<sup>2</sup> Supplémentaire : 4p 40A/30mA-3kA-A-22.5kA<sup>2</sup>  
Description : voir les schémas en annexe

*Unipolaire et implantation*

## NOTES

La liaison équipotentielle principale et supplémentaire ~~ne sont pas encore~~ raccordées.  
La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - ~~ne sont pas encore~~ placés.

## INFRACTIONS

## CONCLUSION

L'installation est conforme / ~~est pas conforme~~ aux prescriptions du RGIE.  
L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d' OCB.  
Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation.  
La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : 04/09/2003 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.  
L'installation ~~peut être~~ mise en service / ~~ne peut rester en service~~ qu'à condition de remédier sans délai aux infractions constatées, et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

OCB  
Kon. Astridlaan 60 | Inspecteur  
2550 | Pour le directeur  
DE l'inspecteur Christian  
*elue*

Rapport n°: 22 / 09 / 2018 / 26  
 N° client société distributrice: 118 637  
 N° complet.: 118 637  
 Index I: 15236 B Kuth  
 Index II:

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



**PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE - DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL**

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle  
 suivant : RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 /  
 Complément au rapport n°  
 Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage / Modification de tension d'alimentation  
 Type de locaux : DOMESTIQUE  
 Lieu d'inspection : Route Provinciale, 26 1341 Court St Etienne  
 Propriété de : ...  
 Mandant : ...  
 Installateur : ...  
 TVA : ... arte ID : ... Délivré à : ... Date : ...  
 Inspecteur : Yves Christian - 102 Date d'inspection : 04/09/2018

**DESCRIPTION**

Tension de service : 1 x 230V 3 x 230V 3N 400V Protection max. : 3p 25A Commutateur; position :  
 Protection principale : Disj. : 3p 25A - 10kA Interrupteur / sectionneur :  
 Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : 103 nombre de conducteurs : 3x diamètre : 10 mm<sup>2</sup>  
 Câble de raccordement au réseau : type de câble : VFB nombre de conducteurs : 4x diamètre : 10 mm<sup>2</sup>  
 Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau: présent / absent - Plaque d'isolation: présente / absente  
 Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm<sup>2</sup> Résistance de dispersion : 14 Ω  
 Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 19 Résistance d'isolement général : 50 MΩ  
 Interrupteur différentiel : Général : 4p 40A / 30mA - 3kA - A - 22.5kA Supplémentaire : 4p 40A / 30mA - 2kA - A - 22.5kA  
 Description : voir les schémas en annexe

*Comptage et implantation*

**NOTES**

La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.  
 La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - n'est / ne sont pas encore placés.

**INFRACTIONS**

*(This section is crossed out with a large diagonal line)*

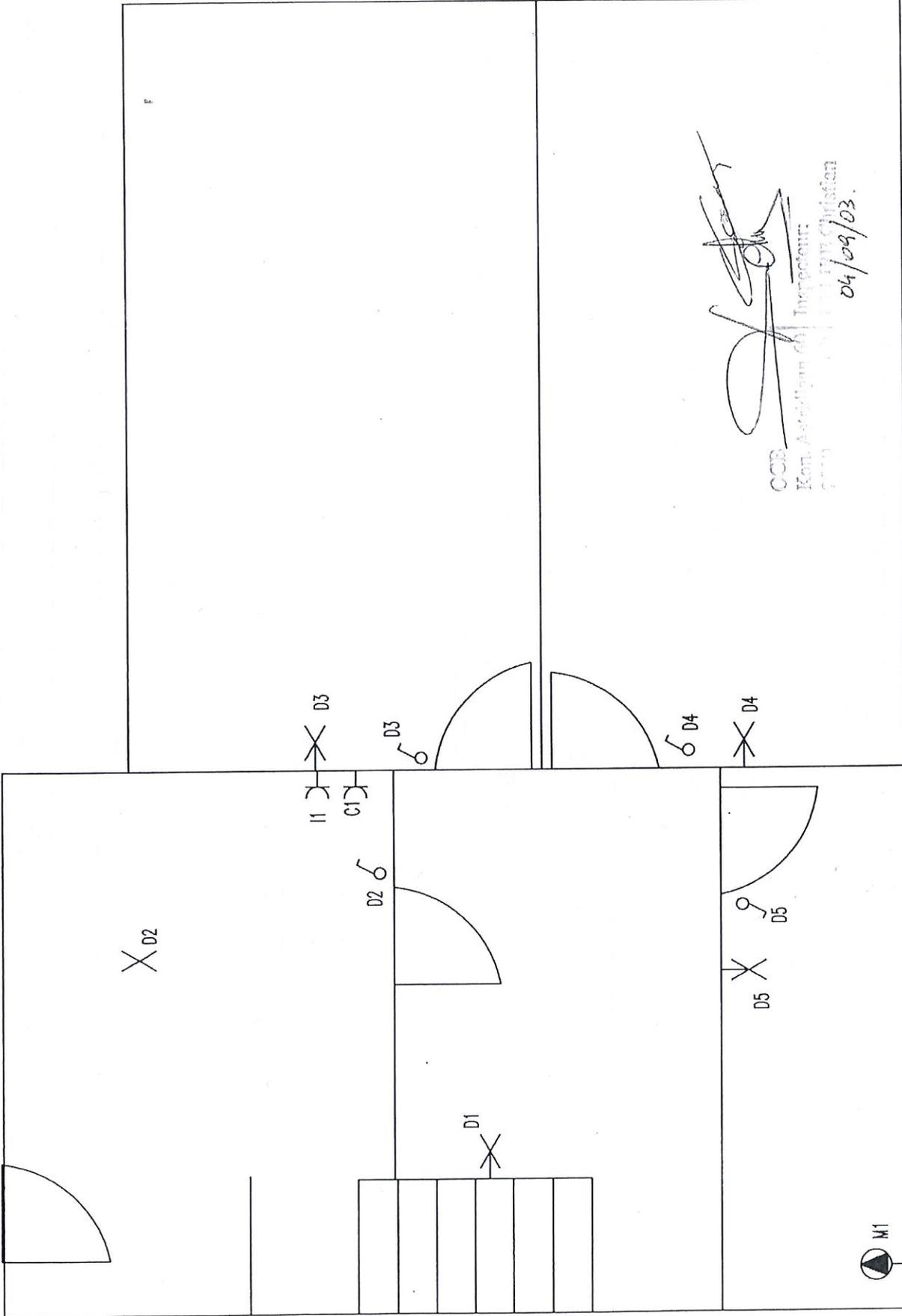
**CONCLUSION**

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.  
 L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d'OCB.  
 Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation.  
 La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : 04/09/2018 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.  
 L'installation ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délais aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

OCB  
 Kon. Astridlaan 60  
 2550 Kontlich  
 Inspecteur:  
 Yves Christian  
 Pour le directeur  
 l'inspecteur  
*(Signature)*

NOTE AUX ENTREPRENISES : En vertu de l'art. 14 du CODEX, le présent document sera porté à la connaissance du comité.  
 NOTE AUX LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES : Conformément au RGIE vous êtes tenu : 1) de conserver ce procès-verbal dans le dossier de l'installation électrique. 2) de noter dans le dossier toute modification apportée à des personnes, à imputer directement ou indirectement à la présence d'électricité. 3) de porter à la connaissance du Ministère des Affaires Economiques, direction "énergie électrique" tout accident survenu à l'installation électrique.

1pac101

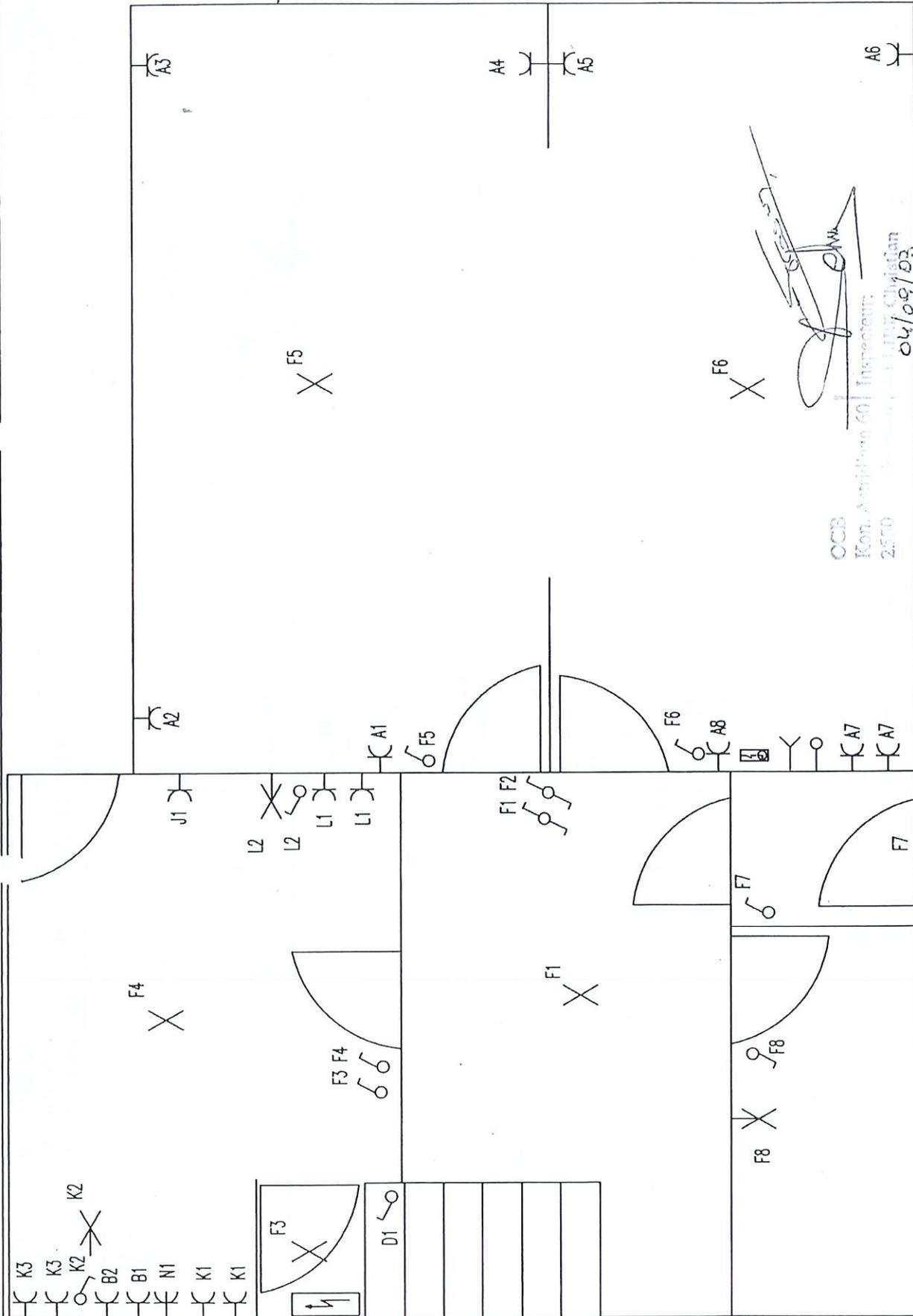


  
 CCB  
 Kon. Architectural Christian  
 04/09/03.

FM FUSION SPRL  
 RUE DE FRANQUENIES,56  
 1341 CEROUX-HOUSTY  
 RC : 92770

Tel / Fax : 010/41.28.43  
 GSM : 0475/53.33.53  
 TVA : 473.428.096  
 ENR : 473.428.096.03.26.00

Non : VUE EN PLAN  
 DeJct : Sous-sol



CCB  
Kon. Ampt'no 60 | Inspecteur:  
2550  
04/09/03  
Christiaan

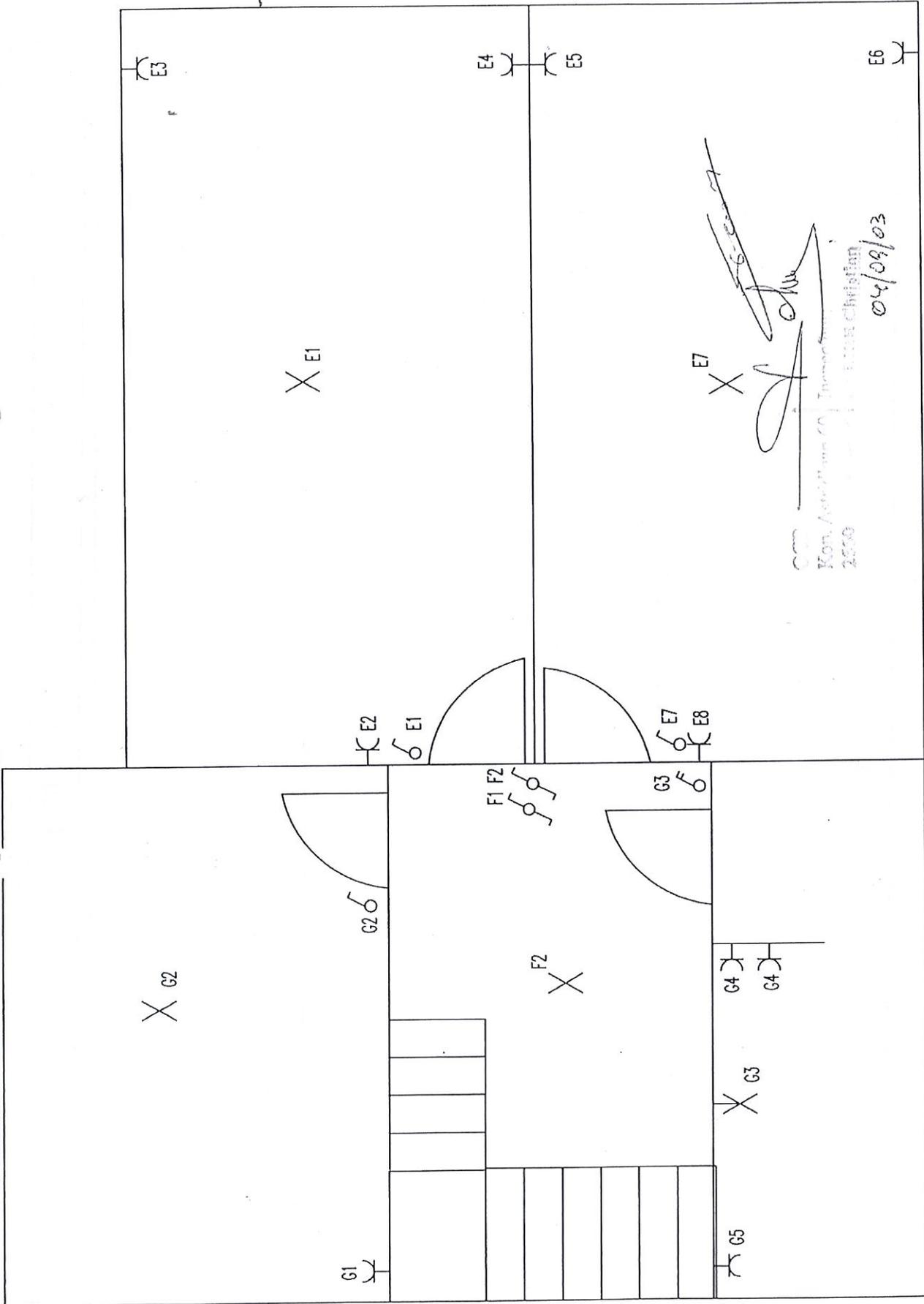
FM FUSION SPRL  
RUE DE FRANQUENIES,56  
1341 CEROUX-MOUSTY  
RC : 92770

Tel / Fax : 010/41.28.43  
GSM : 0475/53.33.53  
TVA : 473.428.096  
ENR : 473.428.096.03.26.00

Non : VUE EN PLAN

Objet : Pez-de-chaussée

1pact03



FM FUSION SPRL  
 RUE DE FRANQUENIES,56  
 1341 CEROUX-MOUSTY  
 RC : 92770

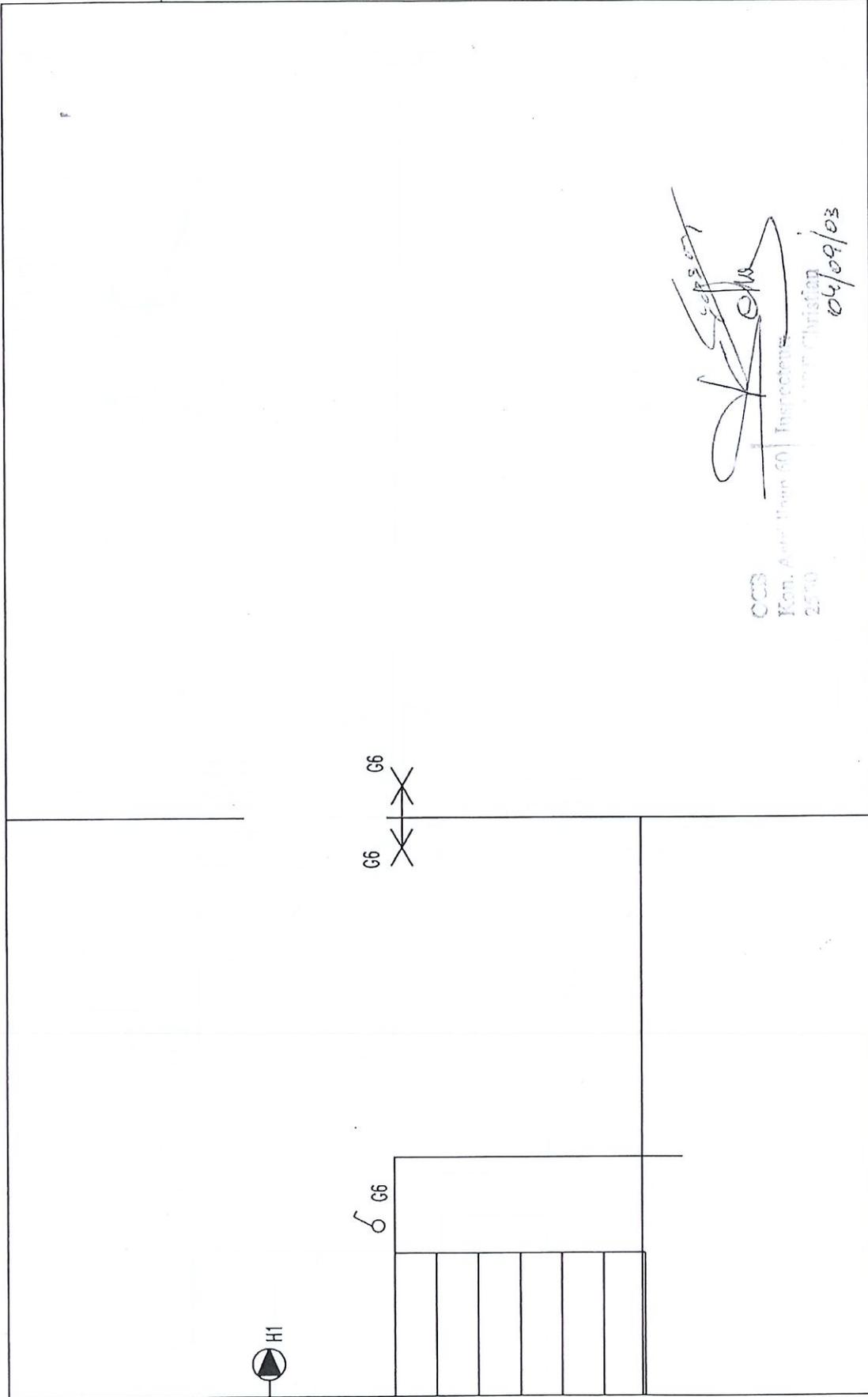
Tel / Fax : 010/41.28.43  
 GSM : 0475/53.33.53  
 TVA : 473.428.096  
 ENR : 473.428.096.03.26.00

Vue EN PLAN

Objet : ETAGE 1

Non :

Objet :



CCS  
 Ron. Avel Yann 60 | Inspecteur  
 2570

*[Signature]*  
 Ron. Avel Yann 60 | Inspecteur  
 2570  
 04/09/03

FM FUSION SPRL  
 RUE DE FRANQUENIES,56  
 1341 CEROUX-MOUSTY  
 RC : 92770

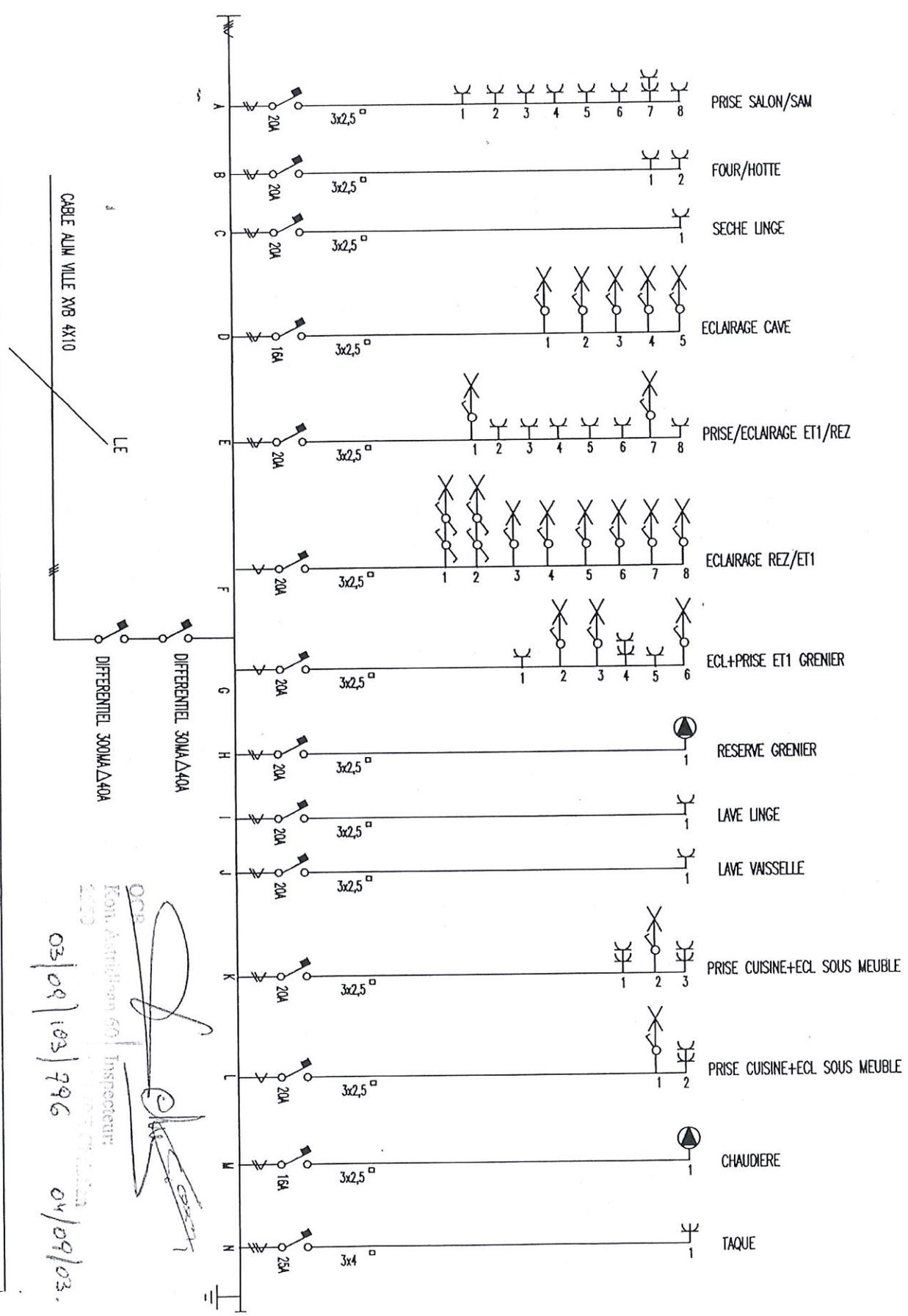
Tel / Fax : 010/41.28.43  
 GSM : 0475/53.33.53  
 TVA : 473.428.096  
 ENR : 473.428.096.03.26.00

Non : VUE EN PLAN

Objet : FTAGE 2

FM FUSION SPRL  
 AVENUE DE FRANQUEWIE/56  
 1341 CEROUX MOUSTY  
 Tel/Fax : 010/41.28.43  
 GSM : 0475/53.33.53  
 TVA : BE473.428.096  
 RC : 92770

Objet : SCHEMA UNIFI  
 : (REZ DE CHAUSSEE)  
 Installation d'une maison en electricite



OCB  
 Kon. Asselmann 60 | Inspecteur  
 2150  
 03/09/03 | 103/996  
 04/09/03

